

Réf: Dossier N° 139327

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLOBAL GROWTHS MOTIONS » en abrégé « G²M »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA M'
BADON, Lot 385, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOBAL GROWTHS MOTIONS » en abrégé « G²M »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

FORMATION – ETUDES – CONSULTANCE - AUDIT ET INSPECTION – CONSEIL - FUNDING AND INVESTMENT - INNOVATION - INTERMEDIAIRE - BUREAU D'ETUDES – DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA M'
BADON, Lot 385, Ilot 48

Dirigeant(s) : Mme SANOGO FATOUMATA M'BALOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08642 du 21/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43161/GTCA/RC/2022 du 21/09/2022

